

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 29 JUIN 2009

Délibération n° 09/24 relative à l'attribution de subventions en faveur des groupements de commerçants - artisans des Landes

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 29 juin 2009,

sur proposition du Président,

DECIDE

la poursuite de sa politique de soutien aux Groupements de commerçants et artisans landais et attribue

- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Commerçants Côté Lac de Saint-Paul-lès-Dax, pour l'organisation du 4^{ème} Salon de l'automobile et du quad ;
- une subvention de 500 € à l'Association des Cafetiers de Dax, pour l'organisation d'un festival Motor's Blues ;
- une subvention de 500 € à l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Paul-lès-Dax Côté Centre ville, pour l'organisation d'une opération « Limousine » ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des Professionnels de l'Automobile de l'Agglomération Dacquoise, pour l'organisation du marché du véhicule d'Occasion ;
- une subvention de 500 € à l'Association des Commerçants et Artisans de Roquefort, pour l'organisation d'une manifestation le 14 juillet ;
- une subvention de 500 € à l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Paul-lès-Dax Côté Lac, pour l'organisation d'une opération « Ruée vers l'or » ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association Daxatou, pour l'organisation d'une braderie d'été ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association Daxatou, pour la réalisation du Journal Dax Avenue ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association Commerce et Artisanat Aire 2000, pour la Foire d'automne 2009 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de Saint-Sever, pour les marchés nocturnes estivaux 2009 ;
- une subvention de 750 € pour l'Association Labenne un Océan, pour le 6^{ème} Grand Prix Historique des voitures anciennes des Landes ;
- une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Plage, pour les Fêtes de la Plage 2009 ;
- une subvention de 1 000 € pour l'Association Mimizan Puissance 5, pour une quinzaine commerciale ;


Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 juin 2009

Le Président



Philippe SIMON